

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Administration du 16 avril 2025

Besançon, le 17 avril 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 avril 2025 à 17h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Membres présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur José GOMES / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN, arrive à 17h05 et vote à partir de la question n°4 / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Madame Myriam LEMERCIER** / Madame Valéry GARCIA / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique du Cabinet de la Maire
- Monsieur Khawadja HASSAN, Stagiaire Master Politiques Publiques
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets évenementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Jonathan SCHEBATH, Chef du service Finances
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 19 février 2025.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Approbation des comptes de gestion 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Constatent la stricte concordance des résultats entre les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le chef du service comptable et les comptes administratifs de l'établissement,

- ✓ Votent favorablement l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice budgétaire 2024, qui concernent les différentes sections budgétaires du budget principal et des budgets annexes.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Compte Administratif 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif est débattu, la Vice-présidente peut assister à la décision, mais « se retire au moment du vote ».

En tant qu'ordonnateur, Madame WANLIN se retire au moment du vote en application des articles L.2121-14 du CGCT et R123-18 du CASF.

Monsieur ROUX préside la séance et soumet la question au vote des Administrateurs.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport du compte administratif 2024 de l'ensemble des budgets,

✓ Votent favorablement le compte administratif 2024 du budget principal et des budgets annexes.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

Question n°5 : Affectation des résultats 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les propositions d'affectation des résultats du présent rapport.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Décision Modificative n°1

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°1.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°7 : Demandes de subvention à caractère social

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

En application de l'article 15 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du CCAS, il est procédé à un vote en plusieurs temps :

- Subvention à la Banque Alimentaire du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

- Subvention à la Croix Rouge Française

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

- Subvention à La Roue de Secours

Madame Sylvie WANLIN et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2 + 1 pouvoir

- Subvention à l'association AGIR Solidarité FC

Madame Nadia GARNIER et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

- Subvention à l'association franc-comtoise de Financement Solidaire

Madame Nadia GARNIER et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

- Subvention à l'association Les Uns pour les Autres

Madame Nadia GARNIER, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

- Subvention à l'association Montrapon Distribution Alimentaire

Madame Nadia GARNIER, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

- Subvention à l'association Consommation Logement et Cadre de Vie

Monsieur Hasni ALEM, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

- Subvention à l'association APF France Handicap

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Bernard AVON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 3 + 1 pouvoir Conseillers intéressés : 2

- Subvention à l'Office des Retraités des Personnes Agées de Besançon (ORPAB)

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Yves CHANSON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

- Subventions aux autres associations

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention aux autres associations que celles citées ci-avant, telles que présentées dans le tableau annexé.

Enfin, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration autorisent la Vice-présidente du CCAS à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions nécessaires à la réalisation des demandes et en particulier, à signer les conventions à intervenir.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) au bénéfice des agents – proposition de modalités d'organisation et de tarification du service

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent les modalités d'organisation et sur la tarification proposée pour ce service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) à destination des agents des 3 collectivités ;

✓ Approuvent les conditions générales de location d'un VAE Libre à vélo ;

✓ Autorisent Mme la Présidente, ou son représentant, à mettre en œuvre cette prestation au titre de l'action sociale.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Evolution des régimes indemnitaires

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les montants de référence proposés pour l'attribution de l'IFSE, ainsi que les critères de modulation individuelle,

✓ Votent favorablement l'évolution de l'IFSE d'intérim.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°10 : Avenant 2025 à la convention de labellisation Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - Maison des Séniors

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les termes de l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC ;

✓ Autorisent Madame la Vice-Présidente à signer l'avenant de prolongation de la convention de labellisation du CLIC.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

*Conseiller intéressé : 1 pouvoir
(M. FAGAUT)*

Question n°11 : Modifications par avenant n°1 des conventions-cadres 2025-2029 avec les centres sociaux associatifs

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la modification des conventions-cadres de partenariat 2025-2029 avec l'ASEP, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux et la MJC Palente,

✓ Autorisent la Vice-Présidente à signer les avenants correspondants avec les 3 centres sociaux associatifs bisontins.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Convention de financement entre le Centre hospitalier de Novillars et le CCAS pour le Conseil local de santé mentale

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention d'un montant de 44 270 € versée par le Centre hospitalier de Novillars pour le CLSM du Grand Besançon,

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à signer la convention de financement, et ses éventuels avenants.

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à signer tous les documents relatifs la convention de financement.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0